

Offre Ref : 410988

Commune frontalière en pleine expansion au sein du Grand Genève
Membre de la Communauté de Communes du Genevois

ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

Date de publication : 05/01/2018

Date limite de candidature : 26/01/2018

Date prévue du recrutement : Dès que possible

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ADJOINT D'ANIMATION

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : BEP ou CAP

Domaine du diplôme requis : Services aux personnes

Spécialité du diplôme requis : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Descriptif des missions du poste : Assurer l'organisation et l'encadrement des activités et des jeux durant :
- le temps d'accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi (15h00-17h00), mercredi (12h00-13h00),
- la pause méridienne (11h30-13h30)

Profil recherché : BAFA ou CAP petite enfance,
Patience, discrétion, qualités relationnelles, bon contact avec les enfants et langage adapté, ponctualité, sérieux, esprit d'initiative, capacité à travailler en équipe et disponibilité.
Contraintes liées au poste : journée découpée en plusieurs créneaux horaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : VALLEIRY

Temps de travail : Tps Non Complet : 15 heure(s) 15 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Heures supplémentaires :

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

Modalités congés annuels et RTT:

POSITIONNEMENT DU POSTE

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Relations (interlocuteurs internes) :

Relations (interlocuteurs externes) :

Réunions auxquelles
participe l'agent :

Commissions auxquelles
participe l'agent :

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois, participation à la protection sociale complémentaire.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

MAIRIE DE VALLEIRY
2 ROUTE DE BELLEGARDE
BP 18
74520 VALLEIRY CEDEX

Informations complémentaires : Les candidatures (lettre + CV) sont à adresser à l'attention de M. le Maire par courrier ou par mail, à l'adresse suivante : contact@valleiry.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.